Extrait N° 4 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 3 OCTOBRE 2008

L'an deux mil huit, le trois octobre, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le **25 septembre 2008** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **26**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane – SERMANDE Jean Pierre - Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie Josée - Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle — M. FRINGUE Mikaël - M. RIVIERE Raphaël – Mme BARET Liliane – M. BADER Ricardot – M. CLOTAGATIDE Vincent – M. THOMAS Sully – Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric – M. GRONDIN Jacki.

Procuration : M. DENNEMONT Jean Daniel a donné mandat à M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à Mme HEBERT Monique - M. REMY Michel a donné mandat à M. FERRERE Eric.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. **CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

Mairie des Avirons

AFFAIRE N° 4 / Adoption du budget supplémentaire 2008
- Annexe de l'assainissement

Le budget supplémentaire 2008 pour l'assainissement a été arrêté comme suit :

	Recettes : - 34 971.95	**Dépenses : - 34 971.95**
Fonctionnement	+ 5 699.07	+ 5 699.07
Investissement	- 40 671.02	- 40 671.02

Ce budget supplémentaire comporte les restes à réaliser de l'exercice 2007, soit :

En section de fonctionnement :

. Dépenses : Néant
. Recettes : Néant

En section d'investissement :

. Dépenses : + 46 602
. Recettes : Néant

Le projet de budget propose également de reprendre les résultats affectés de l'exercice 2007 et les inscriptions nouvelles, soit :

Pour la section de fonctionnement :

En recettes : **+ 5 699.07** :

Chap. 002 – Excédent antérieur reporté :	+ 299.07
Chap. 70 – Produits de l'exploitation :	+ 5 400.00

En dépenses : **+ 5 699.07**, soit :

Chap. 65 – Charges de gestion courantes :	+ 3 499.07
Chap. 66 – Charges financières	+ 2 200.00

Pour la section d'investissement :

En recettes : **- 40 671.02** soit :

Chap. 001 – Excédent d'investissement reporté	+ 83 998.98
Chap. 13 – Subvention d'investissement	- 10 671.00
Chap. 16 – Emprunts et dettes	- 113 999.00

En dépenses : **- 87 273.02** soit :

Chap. 2315 – Travaux :	- 87 273.02

Le conseil municipal est invité à :

=> fixer le niveau de vote du budget
=> se prononcer sur les différentes inscriptions pour l'exercice 2008.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des documents budgétaires, délibère et à la majorité absolue (1 abstention : M. GRONDIN Jacki) :

Mairie des Avirons

=> Décide que le budget est voté au niveau du chapitre, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement

=> Adopte les différents chapitres des deux sections du budget supplémentaire 2008 –Annexe de l'assainissement- tels que présentés.

En conséquence, le **Budget Supplémentaire 2008 –Annexe de l'assainissement-** est arrêté comme suit en balance générale :

	Recettes : - 34 971.95	**Dépenses : - 34 971.95**
Fonctionnement	+ 5 699.07	+ 5 699.07
Investissement	- 40 671.02	- 40 671.02

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

Mairie des Avirons